

étrangères. Elle prévoit l'organisation de services, non disponibles aujourd'hui, en faveur du commerce privé.

M. JACKMAN: Le ministre parle-t-il d'importations ou d'exportations?

L'hon. M. MacKINNON: D'exportations.

M. MacINNIS: Le projet de résolution figure au *Feuilleton* depuis le 28 mai. Les sociétés et associations commerciales, chambres de commerce, boards of trade et autres ont eu, j'imagine, l'occasion de l'examiner et d'en saisir la portée. J'aimerais donc savoir combien de ces institutions ont protesté contre son adoption.

L'hon. M. MacKINNON: Il ne m'est parvenu nulle protestation, nulle critique, nulle objection sous quelque forme que ce soit, mais uniquement des félicitations et beaucoup de félicitations du commerce en général.

M. GREEN: Evidemment, personne n'a pris connaissance du bill avant ce soir.

M. MacINNIS: Le projet de résolution figure au *Feuilleton* depuis le 28 mai et son objet y est clairement exposé. Les hommes d'affaires en saisissent la portée tout aussi bien que nous la connaissons ce soir et ils seraient autant en mesure que nous d'en apprécier la valeur. Il me semble donc que quelque chose cloche ici ce soir,—ou bien les hommes d'affaires ne connaissent pas leurs intérêts ou bien ils sont mal représentés en cette Chambre.

M. ARCHIBALD: J'estime que la présente résolution est moins fondée sur un désir du Gouvernement que sur une pure nécessité, vu les tendances universelles du jour. Voici un article du *Standard* de Montréal, numéro du 22 juin, traitant d'une entrevue de M. Robert W. Kayserlingk, administrateur de la *British United Press*. Je cite:

Dans sa recherche du commerce européen d'après-guerre, le Canada s'aperçoit que, pour écouler ses produits sur ce marché, il doit prêter l'argent nécessaire à leur achat.

Il est en butte également au conflit incessant et général entre l'individualisme et le collectivisme. En effet, le collectivisme a fait plus de progrès réels en Europe qu'il n'en a accompli en théorie dans notre pays.

Voici de quoi il s'agit. En Europe, dans les centres commerciaux les plus importants de l'univers, notre Gouvernement fait affaire directement avec les autorités, parce que les hommes d'affaires, comme individus, ne peuvent s'y livrer à l'achat ni à la vente. Ce n'est que par l'entremise de la Corporation qu'ils réussissent à commercer. Les nations européennes sollicitent des emprunts à longue échéance et du commerce et seuls les Gouvernements, non les particuliers, peuvent transiger avec elles. Si, pour se conformer aux

propositions énoncées l'autre soir par les membres du parti conservateur progressiste, le Gouvernement retirait la présente mesure, nous serions isolés des principaux débouchés commerciaux de l'univers. Il ne s'agit pas de choisir ce qu'on préfère, mais bien de décider ce qu'il faut faire en des circonstances données. Il serait insensé de s'abstenir de présenter une mesure comme le bill à l'étude et le Gouvernement en est venu à cette conclusion en face des faits réels. De plus en plus, il lui faudra se lancer dans les entreprises de ce genre, qu'il le veuille ou non. Certains ministres ont affirmé qu'ils résoudreiraient nos problèmes par le bon vieux libéralisme de l'école de Manchester. Mais voici la preuve que le Gouvernement se lance dans les relations commerciales avec d'autres administrations nationales.

M. JACKMAN: Si j'en juge d'après certaines propositions formulées par l'honorable député de Vancouver-Est, le Gouvernement reçoit une aide précieuse de la part des honorables députés qui siègent à notre gauche. L'honorable préopinant a déclaré que c'était là un exemple frappant de la façon dont notre Gouvernement se voit forcé d'effectuer des transactions commerciales avec d'autres gouvernements. Ce n'est assurément pas là ce que nous croyons et ce que la masse des Canadiens croient être l'initiative la plus propre à assurer la prospérité du Canada ou la sauvegarde de notre niveau d'existence. L'honorable député de Vancouver-Est a fait quelques brèves remarques sur la question de savoir si les hommes d'affaires du Canada appuyaient cette mesure. Le ministre me permettra de lui dire que ceux des membres de l'opposition officielle qui peuvent sembler réprouver la mesure n'y sont pas nécessairement opposés, mais même si certains groupements ont manifesté leur approbation à ce propos, rien ne devrait nous empêcher de scruter attentivement cette mesure au lieu de l'adopter telle quelle, ainsi que nos amis de la C.C.F. semblent disposés à le faire. Le projet de loi accuse de fortes tendances socialistes, et pour eux cela démontre qu'il est opportun. Si le ministre estime que nous critiquons par trop cette mesure, je préciserai que nous désirons simplement la bien comprendre et nous assurer qu'elle est avantageuse pour le peuple canadien, étant donné que nous représentons tous les citoyens de nos circonscriptions, non pas uniquement ceux d'une certaine classe, et qu'on ne saurait peut-être en dire autant des membres de certains autres partis.

Nous voulons savoir ce dont il s'agit. Il n'est que juste que nous demandions au ministre s'il se propose de maintenir cette loi en vigueur pendant longtemps ou simplement